

BLOIS - SECTEUR ROUTIER DE CAP' CINÉ : LA 2^E ÉTAPE DU CHANTIER A COMMENCÉ

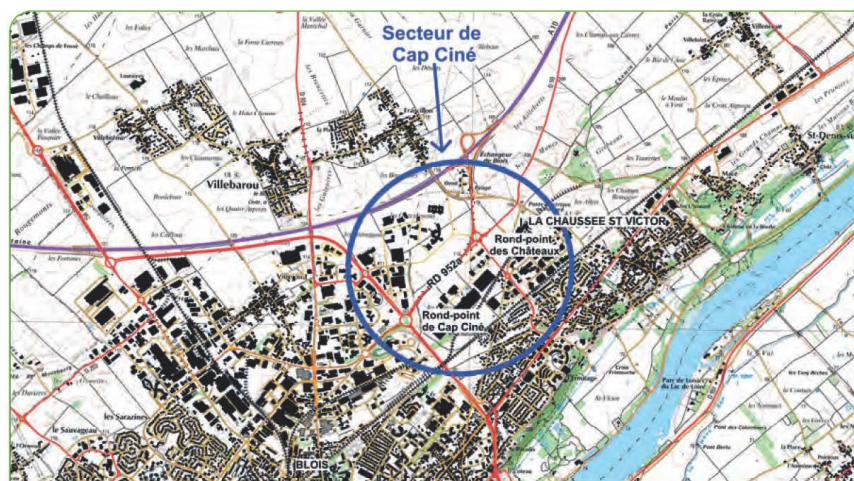
Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, et Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, ont participé à une visite de chantier du nouvel aménagement routier du secteur de Cap' Ciné à Blois.

La 1^{ère} étape de ces travaux indispensables pour sécuriser et fluidifier le trafic s'est achevée récemment. La seconde phase débute ; ce vaste chantier se poursuivra jusqu'à début 2019.

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce chantier de 8 millions d'euros, le Conseil départemental finance les travaux à hauteur de 2,92 millions d'euros. Le financement est complété par l'Etat pour 3,8 millions d'euros, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) et par Agglopolys pour 1,18 million euros. La Région participe à hauteur de 100 000 euros pour la création de la voie cyclable/piétonne.

Le secteur de Cap Ciné : une porte d'entrée pour le département

Le secteur de Cap Ciné se situe à la convergence de l'axe Nord/Sud (Vendôme/A85) du département et de l'accès autoroutier blésois. Véritable porte d'entrée, le giratoire de Cap Ciné se situe au cœur d'un pôle d'activités et de loisirs, également proche de la Polyclinique.



C'est un nœud routier stratégique avec ses 50 000 véhicules par jour. Le trafic y est saturé, en particulier le matin. Cela a des répercussions sur la circulation dans tout le secteur. Sans aménagement, les simulations montrent qu'en 2025 les bouchons auront doublé sur ces voies. Ces travaux sont donc indispensables.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



De plus, accéder à la zone d'activités très fréquentée des Onze Arpents (Cap Ciné, restaurants, etc.) et au Parc A10 est compliqué voire dangereux pour les piétons et les cyclistes.

4 aménagements complémentaires

- Cf. plan des principes d'aménagement page suivante -

1^{ère} phase de travaux / axes ouverts à la circulation début 2018 :

2. **Réalisation d'une voie pour éviter le giratoire Cap' Ciné** et rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux ;
3. **Mise à 2 voies de la route entre le giratoire de Cap' Ciné et celui des Châteaux**, afin d'éviter les remontées de files en arrivée sur le giratoire des Châteaux ;

2^e phase de travaux en cours jusqu'à début 2019 :

1. **Construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités Unies** pour rejoindre directement la rue Laplace (liaison sud-ouest). Cela permettra de retirer du giratoire de Cap Ciné la moitié des véhicules effectuant les $\frac{3}{4}$ du cercle et ainsi de faciliter les insertions depuis l'A10 et le nord. **Ouverture prévue fin 2018 ;**
4. **Création d'une liaison cycles/piétons, en site propre, entre le quartier Laplace, Cap' Ciné et la Polyclinique.** Cette voie empruntera le nouveau pont routier au-dessus du boulevard des Cités Unies, et une passerelle qui sera construite au-dessus de RD956 entre les giratoires de Cap Ciné et des Châteaux. **Ouverture prévue début 2019.**

Ces travaux vont permettre de fluidifier le trafic dans ce secteur particulièrement saturé aux heures de pointe et de sécuriser la zone (notamment pour les piétons et cyclistes). Les simulations de trafic montrent que cet aménagement ne dégradera pas la circulation sur les autres carrefours et routes situés aux alentours.

Une attention particulière est portée à la qualité et à l'esthétique du projet. A cet effet, une équipe pluridisciplinaire (ingénieurs, architectes, paysagistes) a assisté le Conseil départemental pour la réalisation des ouvrages d'art ainsi que pour les aménagements paysagers des abords de l'ensemble du projet.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Aménagements routiers secteur Cap' Ciné

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



1

Construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités-Unies pour rejoindre directement la rue Laplace (liaison sud-ouest). Cela permettra de retirer du giratoire Cap' Ciné la moitié des véhicules qui effectuent les 3/4 du cercle dans l'anneau et faciliter ainsi les insertions depuis l'A10 et le nord.

2

Réalisation d'une voie pour éviter le giratoire Cap' Ciné et rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux.

3

Mise à 2 voies de la route dans le sens giratoire Cap' Ciné vers giratoire des Châteaux.

4

Création d'une liaison cycles/piétons* du quartier Laplace vers Cap' Ciné et la Polyclinique. Cette liaison empruntera le nouvel ouvrage au-dessus du boulevard des Cités-Unies ainsi qu'une passerelle, construite au-dessus de la RD 956 entre les giratoires de Cap' Ciné et des Châteaux.

** Tracé vert sur le plan*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Plusieurs phases de travaux pour impacter le moins possible le trafic

Les travaux sont réalisés en plusieurs phases, jusqu'à début 2019, afin d'impacter le moins possible les conditions de circulation.

Durant toute la durée de la 2^e phase des travaux, la circulation sur la RD 956 sera maintenue sauf pour la mise en place des deux ponts qui nécessitera la fermeture de la voie durant une à deux nuits, ou sur un week-end.

La limitation de vitesse au niveau des zones de travaux est de 50km/h pendant toute la durée du chantier.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12